



**RAPPORT D'ACTIVITES 2002
DU COMITE DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE
LA MAULDRE ET DE SES AFFLUENTS
(CO.BA.H.M.A.)**

1/ ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES CONSEILS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2002

En 2002, le Conseil du CO.BA.H.M.A. s'est réuni à 2 reprises le 15 février et le 2 juillet.

1.1. Conseil du 15 février 2002 :

- Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2001
- Affectation du résultat de fonctionnement 2001
- Vote du budget unique 2002
- Désignation des représentants (1 titulaire et 1 suppléant) du CO.BA.H.M.A. à la Commission Locale de l'Eau
- Autorisation du Président du CO.BA.H.M.A. pour signer les constats de conversion

1.2. Conseil du 2 juillet 2002 :

- Approbation du rapport d'activités 2001
- Création d'un poste de technicien pour le garde-rivière et d'un poste de rédacteur principal
- Présentation de l'avancée des missions du CO.BA.H.M.A.
- Attribution de la prime d'installation à M. LEBRUN

2/ THEMES TRAITES PAR LE CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNEE 2002

Le personnel du CO.BA.H.M.A. (Mlle TREGARO – Animateur S.A.G.E.-, M. LEBRUN – Garde rivière-, Mme DENIS- Comptable en poste depuis le 12 septembre 2002-, Mme BERTRAND –Secrétaire) a instruit les principaux dossiers suivants :

a) Mesures de terrain

La campagne de mesures de l'année 2002 a comporté :

- 5 campagnes de mesures physico-chimiques en 18 points,
- une campagne IBGN en 15 points,
- une campagne de pêches électriques en 6 points.

2 classes élémentaires ont pu assister aux pêches électriques qui ont eu lieu à Aulnay-sur-Mauldre et à Beynes (Ferme de la Chapelle).

b) Etude sur les coulées de boues

Un recensement puis une étude des zones concernées par les coulées de boues ont été effectués. Il en ressort que ces zones peuvent être réparties en 3 catégories :

- les zones affectées par des coulées de boues provenant d'un ruissellement sur terres agricoles et sur chemins pentus
- les zones affectées par des coulées de boues provenant uniquement d'un ruissellement sur terres agricoles
- les zones affectées par des coulées de boues où plusieurs facteurs sont intervenus (ruissellement en forêt, sur terres agricoles et sur routes)

Pour les zones affectées par des coulées de boues dues à un ruissellement sur terres agricoles et sur chemins pentus, l'étude des 4 zones concernées (Beynes -Chemin de la Croix verte-, Mareil-sur-Mauldre -Chemin de la Cavée, Maule –versant ouest- et Montainville) a été confiée en Mars 2002 au bureau d'études AQUA-SOL PROJETS (St Valéry en Caux –74-).

Cette étude a pour but de déterminer l'origine des écoulements et de proposer des aménagements permettant d'en limiter les causes (en amont) et les conséquences (en aval).

Elle comporte 3 phases :

- Phase 1 : Recueil des données existantes et description du fonctionnement hydraulique

Le recueil des données existantes s'est fait par

- Des visites de terrain
- Des contacts avec les exploitants agricoles concernés par la zone d'étude (environ une vingtaine)

Une réunion de présentation de l'étude aux exploitants agricoles a été organisée le 5 avril 2002 à la mairie de Beynes.

En complément de cette réunion, le bureau d'études a contacté un maximum d'exploitants agricoles afin de recueillir des informations sur la zone d'étude (relevé du parcellaire, systèmes de culture, antécédents cultureux, pratiques culturales...)

- Des rencontres en mai 2002 avec les élus communaux concernés

Elles ont permis d'obtenir des informations sur les coulées de boues, de recenser les dispositifs de collecte des eaux pluviales et de connaître l'aménagement et l'entretien des chemins concernés.

- Phase 2 : Analyse des facteurs à l'origine des coulées de boues et calcul des flux hydrauliques

- Phase 3 : Propositions d'aménagement

Une réunion de présentation et de discussion des propositions d'aménagement a été organisée avec les exploitants agricoles et les maires des communes concernées le 17 septembre 2002.

Suite à cette réunion, une carte de localisation et un tableau descriptif des aménagements a été adressé pour avis aux exploitants agricoles et aux maires concernés.

Une réunion de validation des aménagements modifiés suivant les remarques émises est prévue le 24 Janvier 2003.

Pour les zones affectées par des coulées de boues provenant uniquement d'un ruissellement sur terres agricoles, une concertation avec la Chambre d'Agriculture est envisagée et sera engagée à l'issue de l'étude réalisée par AQUA-SOL PROJETS.

Enfin, pour les zones affectées par des coulées de boues dues à plusieurs facteurs (routes, forêts, terres agricoles...),

- Le cas de Nézel (la Rouase) sera traité dans le cadre de son Schéma Directeur actuellement en cours.
- Le cas de Plaisir est en cours de résolution par la commune.
- Quant à la zone de Mareil-sur-Mauldre –versant est-, le CO.BA.H.M.A. a réalisé un certain nombre d'investigations de terrain sur ce secteur. Il assiste maintenant la commune de Mareil-sur-Mauldre en aval pour résorber les dysfonctionnements existants sur la partie du ru de Riche située sur le territoire communal. Des contacts avec les différents acteurs des secteurs amont du bassin versant du ru de Riche ont également été pris afin de les sensibiliser à la résorption des risques de ruissellement exceptionnels.

c) Etude sur le sous-bassin versant du Lieutel

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs 4 et 7 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre (relatifs à la gestion des ruissellements et des capacités de rétention et à la restauration et à l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides), le CO.BA.H.M.A. a décidé d'engager début 2003 une étude sur le sous-bassin versant du Lieutel qui a pour but

- de proposer des scénarios d'aménagements (zones d'expansion de crues, petits bassins de rétention, amélioration du fonctionnement des zones humides existantes....) visant à limiter les inondations sur le Lieutel dans sa partie avale et sur la Mauldre (les scénarios proposés devront permettre un stockage supplémentaire d'environ 100 000 m³ dans un premier temps, et porter cette valeur à 200 000 m³ dans une seconde hypothèse, l'ensemble venant en complément des 80 000 m³ existants),
- de caractériser les zones humides et de faire des propositions pour les réhabiliter,
- de caractériser et d'étudier les tronçons d'intérêt écologique afin d'établir un cahier des prescriptions de requalification et d'entretien.

Une proposition de cahier des charges pour cette étude a été adressée pour avis le 9 août 2002 aux membres du comité technique (Département des Yvelines, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Région Ile de France, DIREN, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Conseil Supérieur de la Pêche, Chambre Interdépartementale d'Agriculture et de la Forêt, maître d'œuvre du S.I.A.M.S. et C.A.T.E.R.). Suite à cet envoi, les remarques émises ont été prises en compte dans le cahier des charges. La consultation des bureaux d'études pour réaliser l'étude a été lancée fin novembre 2002. Les propositions sont attendues pour le 30 Décembre 2002.

d) Etudes diagnostiques réalisées sur le bassin versant de la Mauldre

- Une étude diagnostique sur le Maldroit a été réalisée du 20 Août 2002 au 23 Août 2002 et a permis ainsi une réactualisation des études précédemment réalisées sur ce ru par la C.A.T.E.R. en 1995 et en 1999.
Le rapport de cette étude a été adressé au S.I.E.A.R.P.C. pour qu'il puisse élaborer à partir de ce document un programme de travaux d'aménagement du ru du Maldroit.
- Une étude diagnostique sur le ru de Gally de l'aval de la retenue de Rennemoulin à l'amont de la station d'épuration du Carré de la Réunion a été effectuée et transmise au S.I.A.R.O.V..
- En partenariat avec la C.A.T.E.R., une étude diagnostique sur les bassins versants de la Mauldre Supérieure et du Lieutel a été menée en préparation de l'étude générale que doit lancer le S.I.A.M.S.

e) Animation

Le CO.BA.H.M.A. entreprend un programme d'animation. Les thèmes qui seront traités en 2002 concernent des prescriptions du S.A.G.E. à caractère normatif à rappeler aux acteurs de l'eau, à savoir :

- la limitation du ruissellement à 1 L/s/ha (avec la décision de la C.L.E. du 3 octobre 2002),
- le stockage et la réutilisation des eaux pluviales à la parcelle, la prise en compte du Plan de Prévention des Risques dans les projets d'aménagement
- la sécurisation de l'alimentation en eau potable
- l'inertage des forages (avec la DDASS)

Du point de vue de l'animation technique, une fiche sur l'attitude à tenir en cas de pollution est actuellement en reproduction et sera prochainement envoyée.

Un bulletin d'information présentant le CO.BA.H.M.A. et ses missions sera également transmis.

f) Secrétariat technique de la C.L.E.

En tant que secrétariat technique de la C.L.E.,

- Le CO.BA.H.M.A. a organisé la réunion de la C.L.E. du 3 Octobre 2002 (première réunion de travail pour la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre) et les bureaux de la C.L.E. du 26 Juin 2002, du 19 Septembre 2002 et du 10 Décembre 2002,
- Le CO.BA.H.M.A. réalise la préinstruction des dossiers soumis à l'avis de la C.L.E. par la M.I.S.E. :
 - dossiers d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant l'étude préalable à l'épandage des boues du SIA de Verneuil-Vernouillet, la déviation des routes départementales RD 98 et 11 et la collecte des eaux pluviales de l'opération de lotissement du « Parc d'activités de la Clé Saint Pierre » à Elancourt
 - dossiers de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'étude préalable à l'épandage des boues de la station d'épuration de Maurepas, l'étude préalable à la valorisation agricole des boues de la station d'épuration de Thiverval et le déversement des eaux pluviales de l'A86.
- Le CO.BA.H.M.A. transmet les avis de la C.L.E. au Préfet.

g) Assistance auprès des collectivités

En préparation des programmations par sous-bassins versants, le CO.BA.H.M.A. a assisté les collectivités suivantes (réunions et investigations de terrain) :

- le S.I.A.M.S. dans la réalisation du cahier des charges d'une étude générale sur les bassins versants de la Mauldre Supérieure, du Lieutel et de la Guyonne aboutissant à un programme de travaux,
- le S.I.A.R.O.V. et les communes amont du ru de Gally pour assurer une cohérence dans les différents projets de régulation des eaux pluviales à l'amont du ru de Gally,
- le S.I.A.C. et les communes de Coignièrès et de Maurepas pour choisir un maître d'œuvre dans le cadre de la réalisation d'une étude sur les eaux pluviales et la résorption des pollutions,
- le S.I.E.A.R.P.C. pour la mise en place d'un contrat de bassin,

En relation avec le service environnement du Conseil Général des Yvelines, il a également aidé :

- la commune d'Herbeville et le S.I.A. de la Vallée de la Mauldre pour choisir un maître d'œuvre dans le cadre de la réalisation d'un Schéma Directeur Eau
- un certain nombre de communes pour le suivi de leur Schéma Directeur d'Assainissement (Villepreux, Nézel, Herbeville...).

ANNEXES



Adresse postale :

Domaine de Madame Elisabeth
73, avenue de Paris
78 000 Versailles

Président du CO.BA.H.M.A

M. Pierre AMOUROUX

CONTACTS

Service administratif

Mme Elisabeth BERTRAND
tél : 01-39-07-73-27 fax : 01-39-07-89-52
Mme Catherine DENIS
tél : 01-39-07-89-69 fax : 01-39-07-89-52

Responsable technique

Mme Fabienne ROUSSET
tél : 01-39-07-79-88 fax : 01-39-07-88-96

Ingénieur animateur SAGE

Mlle Marie-Stéphanie TREGARO
tél : 01-39-07-71-01 fax : 01-39-07-89-52

Garde rivière

M. Pascal LEBRUN
portable : 06-80-88-20-12
tél : 01-39-07-70-58 fax : 01-39-07-89-52

